

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Égalité, Fraternité, Solidarité.

Qu'est-ce que le peuple? — Tout.
Qu'est-ce que le travail? — La vie.

FRÈRES DU RHÔNE!

Depuis longtemps je combats pour la sainte cause des peuples. Depuis longtemps je travaillais avec nos amis à donner à la France cette République hors de laquelle il n'y a pour notre patrie que la décadence et la mort. Aussi, quand l'heure de Février a sonné, j'étais prêt, et j'ai fait mon devoir sur les barricades.

Depuis la Révolution, j'ai pris part à toutes les manifestations du peuple pour assurer ses droits imprescriptibles : j'étais avec mes frères le 17 mars.

Pour me donner tout entier au peuple, j'ai refusé toute fonction publique.

Fils de vos contrées, mon désir le plus vif eût été d'y aller embrasser des frères redevenus libres, avec lesquels j'ai combattu il y a dix-sept ans sous la devise sublime qui sera toujours la mienne comme la nôtre : **VIVRE EN TRAVAILLANT OU MOURIR EN COMBATTANT!** Mais tout homme se doit au poste où il croit pouvoir être le plus utile à son pays : le mien était à Paris.

Frères du Rhône, vous êtes appelés à nommer vos représentants. Il vous faut des hommes qui aient vécu et souffert avec vous, qui comprennent vos intérêts et vos besoins, qui puissent les défendre avec énergie. Votre cause est celle de la République. Nous sommes en France 35 millions d'habitants; 30 millions n'ont pas toujours le nécessaire : cela doit cesser.

Plusieurs d'entre vous m'ont offert leurs suffrages. Vous savez qui je suis, enfant du peuple comme vous, frères! Biens, corps et âme, tout ce que je possède est à la République. Assurer son triomphe est mon vœu le plus cher, c'est mon unique ambition.

Frères de Lyon, péniblement voués à la production d'un luxe dont vous ne profitez pas, il faut que votre industrie prenne un nouvel essor; les institutions républicaines doivent ouvrir à vos précieux travaux une carrière sans limite.

La Patrie doit à tous la vie intellectuelle et physique, la vie de l'âme et du corps. — Droit pour tous au travail équitablement rétribué. — Bien-être et liberté pour tous. C'est sur ces bases éternelles, **FRATERNITE-SOLIDARITE**, que nous devons asseoir les destinées du monde.

Défenseurs de ces grands principes, je viens vous demander votre concours pour en assurer le triomphe à l'Assemblée nationale.

Vive la République!



SOBRIER.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 10 Mars 1848

Cher Frère, je t'embrasse de tout coeur.

Frères de France!

Depuis longtemps je combats pour la sainte cause des peuples. Depuis longtemps je travaillais avec nos amis à donner à la France cette République que de l'autre côté n'y a pour notre patrie que la décadence et la mort. Aussi, quand l'heure de février a sonné, j'étais prêt, et j'ai fait mon devoir sur les barricades.

Depuis la Révolution, j'ai pris part à toutes les manifestations du peuple pour ses droits imprescriptibles : j'étais avec mes frères le 17 mars.

Pour me donner tout entier au peuple, j'ai refusé toute fonction publique. Fils de vos contrées, mon désir le plus vil est de y aller ambassadeur des frères retrouvés libres, avec lesquels j'ai combattu il y a dix-sept ans sous la devise sublime qui sera toujours la nôtre : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. Mais tout homme se doit au poste où il est, pourvu qu'il soit utile à son pays : le mien était à Paris.

Frères de Lyon, vous êtes appelés à donner vos représentants. Il vous faut des hommes qui aient vécu et souffert avec vous, qui comprennent vos intérêts et vos besoins, qui puissent les défendre avec énergie. Votre cause est celle de la République. Vous sommes en France 32 millions d'habitants ; 30 millions n'ont pas toujours le nécessaire : cela doit cesser.

Plusieurs d'entre vous m'ont offert leurs suffrages. Vous savez que je suis, enfant du peuple comme vous, frères ! Bien, corps et âme, tout ce que je possède est à la République. Assurer son triomphe est mon vœu le plus cher, c'est mon unique ambition.

Frères de Lyon, peut-être vous à la production d'un livre dont vous ne profitez pas, il faut que votre industrie prenne un nouvel essor ; les institutions républicaines doivent ouvrir à vos précieux travaux une carrière sans limite.

La Patrie doit à tous la vie intellectuelle et physique, la vie de l'âme et du corps. — Droit pour tous au travail équitablement rétribué. — Non-civisme et liberté pour tous. C'est sur ces bases que se fonde la République. — FRATERNITÉ, ÉGALITÉ, LIBERTÉ, que nous devons associer aux destinées du monde.

Delansons de ces grands principes, je tiens vous demander votre concours pour assurer le triomphe à l'Assemblée nationale.

Le 10 Mars 1848

SOBRIER.

